

**OBJET : Election des membres de la commission de délégation de service public :**

Lors de la séance du 28 avril dernier, le conseil municipal a fixé les conditions de dépôt des listes comme suit :

- il sera procédé à l'élection des membres de la commission, lors de la séance du conseil municipal du lundi 2 juin 2014
- les listes pourront être déposées auprès du secrétariat de la mairie jusqu'au lundi 2 juin 2014 avant 16 h 30
- Les listes pourront être déposées par voie dématérialisée ou sous format papier

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'élection à la représentation proportionnelle au plus fort reste des trois titulaires et des trois suppléants qui constitueront cette commission.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1411-1, L.1411-5 et D.1411-5 ;  
Considérant la délibération 2014-32 du 28 avril 2014 relative aux conditions de dépôt des listes,  
Considérant les listes déposées  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article un :** procède à l'élection, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste des 3 membres titulaires et des 3 membres suppléants de la commission de délégation de service public

**Membre titulaires**

**Sont candidats : Liste « expérience et dynamisme pour un avenir serein »**

**Marielle FABRE**

**Etienne KLEIN**

**Michel PELISSIER**

**Sont candidats : Liste « tous unis pour un nouveau souffle »**

**NEANT**

**Sont candidats : liste « Ensemble, pour le renouveau de Châteauneuf de Gadagne »**

**NEANT**

**Pour extrait conforme**

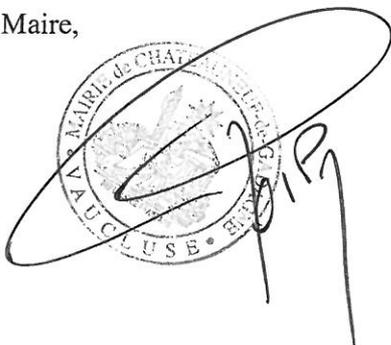
**Au registre sont les signatures**

Affiché le 4 Juin 2014

Transmis au contrôle de légalité le 4 Juin 2014

Certifié exécutoire le 4 Juin 2014

Le Maire,



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE**  
**(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 JUIN 2014**

-----

Le deux juin deux mille quatorze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Assistaient à la séance :**

M. AIMADIEU Franck, Melle AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, M. VILMER Jean-Paul.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération n° 2014-046

**Absents excusés et procurations :**

Mme JAULENT Nadine  
Mr TRIVES Laurent

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance

Séance du 2 JUIN 2014

**OBJET : Election des membres de la commission de délégation de service public :**

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 20

À déduire (*bulletins blancs ou nuls*) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 20

Quotient électoral : nombre de suffrages exprimés/nombre de sièges à pourvoir =6.66

Désignation des listes	Nombre de voix obtenus	Nombre de sièges attribués au quotient	Nombre de sièges attribués au plus fort reste
« expérience et dynamisme pour un avenir serein »	20	3	0
« tous unis pour un nouveau souffle »	sans objet	sans objet	sans objet
« Ensemble, pour le renouveau de Châteauneuf de Gadagne »	sans objet	sans objet	sans objet

**Membre suppléants :****Sont candidats : Liste « expérience et dynamisme pour un avenir serein »****Jean-Michel CAZES****Philippe GEREN****Corinne SUAUA****Sont candidats : Liste « tous unis pour un nouveau souffle »****NEANT****Sont candidats : liste « Ensemble, pour le renouveau de Châteauneuf de Gadagne »****NEANT**

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 20

À déduire (*bulletins blancs ou nuls*) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 20

Quotient électoral : nombre de suffrages exprimés/nombre de sièges à pourvoir = 6,66

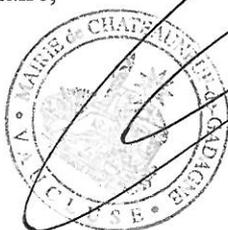
**Pour extrait conforme****Au registre sont les signatures**

Affiché le 4 Juin 2014

Transmis au contrôle de légalité le 4 Juin 2014

Certifié exécutoire le 4 Juin 2014

Le Maire,



Handwritten signature and date: 2014

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 JUIN 2014**

-----

Le deux juin deux mille quatorze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Assistaient à la séance :**

M. AIMADIEU Franck, Melle AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, M. VILMER Jean-Paul.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération n° 2014-046

**Absents excusés et procurations :**

Mme JAULENT Nadine  
Mr TRIVES Laurent

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance

Séance du 2 JUIN 2014

**OBJET : Election des membres de la commission de délégation de service public :**

Désignation des listes	Nombre de voix obtenus	Nombre de sièges attribués au quotient	Nombre de sièges attribués au plus fort reste
« expérience et dynamisme pour un avenir serein »	20	3	0
« tous unis pour un nouveau souffle »	sans objet	sans objet	sans objet
« Ensemble, pour le renouveau de Châteauneuf de Gadagne »	sans objet	sans objet	sans objet

**Article deux :** proclame élus les membres de la commission de délégation de service public :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
MARIELLE FABRE	JEAN-MICHE CAZES
MICHEL PELISSIER	PHILIPPE GEREN
ETIENNE KLEIN	CORINNE SUAU

Pour extrait conforme  
Au registre sont les signatures

Affiché le 4 juin 2014  
Transmis au contrôle de légalité le 4 juin 2014  
Certifié exécutoire le 4 juin 2014

Le Maire,



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 JUIN 2014**

-----

Le deux juin deux mille quatorze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Assistaient à la séance :**

M. AIMADIEU Franck, Melle AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAUCORINNE, Mme VAUTRIN Martine, M. VILMER Jean-Paul.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération n° 2014-046

**Absents excusés et procurations :**

Mme JAULENT Nadine  
Mr TRIVES Laurent

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance

Séance du 2 JUIN 2014

**OBJET : Acquisition d'un terrain cadastré section AA n° 267 :**

En 2013, la Commune a acheté les parcelles 266 et 264. Il est proposé au conseil municipal d'approuver l'acquisition de la parcelle 267 d'une superficie de 164 m2. La commune serait ainsi propriétaire d'un ensemble dont elle pourrait garantir la mise en valeur paysagère. La propriétaire actuelle propose de céder ce terrain, situé en zone ND, au prix de 30 € le m2 soit un total de 4920 €.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1311-10 et R 1311-4  
Vu l'Arrêté du 17 décembre 2001 modifiant l'arrêté du 5 septembre 1986 relatif aux opérations immobilières poursuivies par les collectivités et organismes publics,  
Considérant que l'acquisition de la parcelle AA 267 présente un intérêt pour la Commune,

**Article un** : approuve l'achat par la commune à Madame PEISSELON gérante de la SCI Chatoroux de la parcelle cadastré section AA n° 267, d'une superficie de 164 m2 au prix de 30 €/m2 soit 4920 €.

**Article deux** : autorise Monsieur le Maire à régler le montant de l'acquisition et à signer tous les actes y afférents. Les frais d'actes seront à la charge de la Commune.

**POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

**Pour extrait conforme  
Au registre sont les signatures**

Affiché le 4 juin 2014  
Transmis au contrôle de légalité le 4 juin 2014  
Certifié exécutoire le 4 juin 2014

Le Maire,



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 JUIN 2014**

-----

Le deux juin deux mille quatorze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Assistaient à la séance :**

M. AIMADIEU Franck, Melle AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, M. VILMER Jean-Paul.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération n° 2014-046

**Absents excusés et procurations :**

Mme JAULENT Nadine  
Mr TRIVES Laurent

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance

Séance du 2 JUIN 2014

**OBJET : Modification du tableau des effectifs**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour des avancements de grade. Il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Création de :

1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (22,05/35<sup>ème</sup> soit 63 % d'un temps complet)

1 poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article unique** : approuve la création des postes suivants :

1 poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (22,05/35<sup>ème</sup> soit 63 % d'un temps complet)

1 poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

**POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

**Pour extrait conforme**

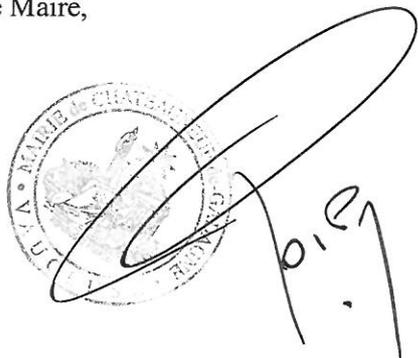
**Au registre sont les signatures**

Affiché le 4 Juin 2014

Transmis au contrôle de légalité le 4 juin 2014

Certifié exécutoire le 4 juin 2014

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'P. B. E. N.', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAYOR OF CHATEAUNEUF DE GADAGNE' around the perimeter and a central emblem featuring a bird, possibly a swan or heron, standing in water. The signature is written in a cursive style.

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 JUIN 2014**

-----

Le deux juin deux mille quatorze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Assistaient à la séance :**

M. AIMADIEU Franck, Melle AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAUCOR Corinne, Mme VAUTRIN Martine, M. VILMER Jean-Paul.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération n° 2014-046

**Absents excusés et procurations :**

Mme JAULENT Nadine  
Mr TRIVES Laurent

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance

Séance du 2 JUIN 2014

**OBJET : Création d'un emploi en C.A.E.**

Dans le cadre du décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi, le conseil municipal peut créer un emploi de contrat d'accompagnement dans l'emploi. Ce contrat est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités et établissements publics territoriaux, qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat ou du Conseil général. Il est proposé au conseil municipal d'approuver la création d'un poste de 35 heures hebdomadaires aux espaces verts pour une durée de 6 mois, renouvelable.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
Vu la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005, portant loi de programmation pour la cohésion sociale,  
Considérant la volonté de la commune de concilier ses besoins avec la perspective d'aider une personne en difficulté à se réinsérer dans le monde du travail,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article un** : approuve la création d'un emploi en C.A.E pour une période de 6 mois renouvelable , avec un temps de travail de 35 heures hebdomadaires et une rémunération au S.M.I.C.

**Article deux** : autorise Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la ville les conventions avec le Pôle Emploi et les services de l'Etat, ainsi que tout document de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

**Pour extrait conforme  
Au registre sont les signatures**

Affiché le 4 juin 2014  
Transmis au contrôle de légalité le 4 juin 2014  
Certifié exécutoire le 4 juin 2014

Le Maire,



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 JUIN 2014**

-----

Le deux juin deux mille quatorze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Assistaient à la séance :**

M. AIMADIEU Franck, Melle AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, M. VILMER Jean-Paul.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération n° 2014-046

**Absents excusés et procurations :**

Mme JAULENT Nadine

Mr TRIVES Laurent

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance

Séance du 2 JUIN 2014

**OBJET : Création d'un emploi d'avenir :**

Les emplois d'avenir ont pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

L'objectif est de permettre une première expérience professionnelle réussie pour que les jeunes puissent acquérir des compétences et accéder à un poste stable.

Les emplois d'avenir sont accessibles aux jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les travailleurs handicapés), sans emploi et :

- sans diplôme ;
- titulaire d'un CAP/BEP, en recherche d'emploi depuis au moins 6 mois dans les 12 derniers mois ;

Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat (75 % du taux horaire brut du S.M.I.C.) liée à l'engagement de la collectivité en matière d'accompagnement du jeune (contenu du poste, tutorat, formation,...). Les jeunes sont recrutés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé qui bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est, sauf dérogations particulières, de 35 heures par semaine, la durée du contrat est de 36 mois et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le code du travail et notamment les articles L 5134-110 à L 5134-119,

Considérant la volonté de la commune de concilier ses besoins avec la perspective d'aider un jeune à acquérir des compétences et à accéder à un emploi stable,

Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article un** : approuve la création d'un emploi d'avenir au service espaces verts pour une période de 3 ans , avec un temps de travail de 35 heures hebdomadaires et une rémunération au S.M.I.C.

**Article deux** : autorise Monsieur le Maire à signer au nom et pour le compte de la ville les conventions avec le Pôle Emploi et les services de l'Etat, ainsi que tout document de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS 0**

**Pour extrait conforme**

**Au registre sont les signatures**

Affiché le 4 juin 2014

Transmis au contrôle de légalité le 4 juin 2014

Certifié exécutoire le 4 juin 2014

Le Maire,



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 JUIN 2014**

-----

Le deux juin deux mille quatorze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Assistaient à la séance :**

M. AIMADIEU Franck, Melle AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAUCORINNE, Mme VAUTRIN Martine, M. VILMER Jean-Paul.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération n° 2014-046

**Absents excusés et procurations :**

Mme JAULENT Nadine  
Mr TRIVES Laurent

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance

Séance du 2 JUIN 2014

**OBJET : Création des commissions municipales et désignation des membres :**

Le conseil municipal a la possibilité de créer en son sein des commissions municipales destinées à améliorer son fonctionnement dans le cadre de la préparation des délibérations.

Ces commissions sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière.

Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal, ce sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Le Maire est président de droit de chaque commission municipale. Dès leur première réunion, les membres de la commission désignent un vice-président. Il est proposé au conseil municipal de créer huit commissions, de déterminer le nombre de membre et de d'en désigner les membres. Les deux listes minoritaires se voient attribuer un siège chacune par commission afin de garantir leur représentation au sein de ces instances.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-22

Considérant l'intérêt de créer des commissions municipales chargées d'instruire les dossiers examinés par le conseil municipal,

Considérant la répartition des sièges au conseil municipal : liste majoritaire 87 % des sièges, listes « tous unis pour un nouveau souffle » 8,7 % des sièges, liste « ensemble pour le renouveau » 4,3 % des sièges,

Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article un** : approuve la création des commissions municipales suivantes :

COMMISSIONS	Nombre de membres
Action culturelle, bibliothèque	10
Action sociale, solidarité, personnes âgées, insertion	8
Enfance, adolescence, affaires scolaires	8
Cadre de vie, bâtiments, voirie, réseaux	8
Urbanisme, environnement, agriculture, viticulture	10
Fêtes et cérémonies, vie associative, sport	12
Communication	8
Finances	8

**Article deux** : dit qu'un siège dans chaque commission sera réservé à chacune des listes minoritaires soit deux sièges par commission au total.

**Pour extrait conforme**

**Au registre sont les signatures**

Affiché le 4 juin 2014

Transmis au contrôle de légalité le 4 juin 2014

Certifié exécutoire le 4 juin 2014

Le Maire



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 JUIN 2014**

-----

Le deux juin deux mille quatorze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Assistaient à la séance :**

M. AIMADIEU Franck, Melle AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, M. VILMER Jean-Paul.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération n° 2014-046

**Absents excusés et procurations :**

Mme JAULENT Nadine  
Mr TRIVES Laurent

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance

Séance du 2 JUIN 2014

**OBJET : Création des commissions municipales et désignation des membres :****Article trois** : approuve la composition des commissions comme suit :

COMMISSIONS	Membres
Action culturelle, bibliothèque	A. CANGELOSI, L. CHAMBARLHAC, H. CHANSEL, M. FABRE, C. GERMAIN, E. KLEIN, S. LUCIANI, C. SUAOU, N. JAULENT, J.P. VILMER
Action sociale, solidarité, personnes âgées, insertion	L. BERTRAND, L. CHAMBARLHAC, A. HUGUES, S. LUCIANI, C. SUAOU, M. VAUTRIN, N. JAULENT, J.P. VILMER
Enfance, adolescence, affaires scolaires	F. AIMADIEU, A. BARTOLO, M. FABRE, A. HUGUES, E. KLEIN, M. VAUTRIN, N. JAULENT, J.P. VILMER
Cadre de vie, bâtiments, voirie, réseaux	J.M. CAZES, H. CHANSEL, P. GEREN, S. LUCIANI, T. MAUSSAN, M. PELISSIER, N. JAULENT, J.P. VILMER
Urbanisme, environnement, agriculture, viticulture	J.M. CAZES, M. FABRE, P. GEREN, C. GERMAIN, A. HUGUES, E. KLEIN, M. PELISSIER, S. POYNARD, N. JAULENT, J.P. VILMER
Fêtes et cérémonies, vie associative, sport	V. AUBERT, F. AIMADIEU, L. BERTRAND, A. CANGELOSI, L. CHAMBARLHAC, H. CHANSEL, C. GERMAIN, S. LUCIANI, S. POYNARD, C. SUAOU, N. JAULENT, J.P. VILMER
Communication	F. AIMADIEU, A. CANGELOSI, H. CHANSEL, M. FABRE, E. KLEIN, T. MAUSSAN, N. JAULENT, J.P. VILMER
Finances	H. CHANSEL, L. CHAMBARLHAC, A. HUGUES, E. KLEIN, S. LUCIANI, C. SUAOU, N. JAULENT, J.P. VILMER

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

**Pour extrait conforme**  
**Au registre sont les signatures**

Affiché le 4 Juin 2014

Transmis au contrôle de légalité le 4 Juin 2014

Certifié exécutoire le 4 Juin 2014

Le Maire



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 JUIN 2014**

-----

Le deux juin deux mille quatorze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Assistaient à la séance :**

M. AIMADIEU Franck, Melle AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, M. VILMER Jean-Paul.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération n° 2014-046

**Absents excusés et procurations :**

Mme JAULENT Nadine  
Mr TRIVES Laurent

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance

Séance du 2 JUIN 2014

**OBJET : Médiathèque : demande de subvention pour l'espace e-cg**

La Médiathèque municipale propose des ateliers d'initiation à l'informatique ainsi que de l'accompagnement individuel pour la prise en main d'un ordinateur ou d'un logiciel et pour la réalisation de démarches en ligne. Ces prestations s'inscrivent dans le cadre du dispositif espace E-CG Vaucluse porté par le Conseil Général. A ce titre, la Commune peut bénéficier d'une subvention de 4 000 euros. Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Général pour ce dossier.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Considérant que l'action de la médiathèque municipale peut s'inscrire dans le dispositif dit « e-cg » porté par le Conseil Général,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article un** : sollicite du Conseil Général l'attribution d'une subvention au titre du dispositif e-cg

**Article deux** : approuve le plan de financement suivant :

Coût de l'action	26 600 €
Conseil Général	4 000 €
Autofinancement	22 200 €

**Article trois** : autorise M. le Maire à déposer le dossier correspondant auprès du Conseil Général

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

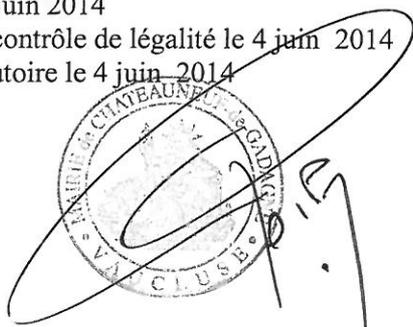
**Pour extrait conforme**  
**Au registre sont les signatures**

Affiché le 4 juin 2014

Transmis au contrôle de légalité le 4 juin 2014

Certifié exécutoire le 4 juin 2014

Le Maire,



**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 JUIN 2014**

-----

Le deux juin deux mille quatorze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Assistaient à la séance :**

M. AIMADIEU Franck, Melle AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, M. VILMER Jean-Paul.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération n° 2014-046

**Absents excusés et procurations :**

Mme JAULENT Nadine  
Mr TRIVES Laurent

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance

Séance du 2 JUIN 2014

**OBJET : Demande de subvention au centre national du livre :**

Le Centre National du Livre peut attribuer une aide thématique qui a pour objet d'abonder les bibliothèques en vue du développement de leurs collections sur un ou plusieurs thèmes. La bibliothèque municipale souhaite acquérir des ouvrages sur le thème de des contes et livres illustrés pour la jeunesse pour un montant total de 1318,34 €. Cette action entre dans le cadre de l'aide proposée par le C.N.L. Il est proposé au conseil municipal de solliciter l'attribution de l'aide du C.N.L. pour ce projet.

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Après en avoir délibéré à la majorité des présents,

**Article un** : sollicite l'attribution d'une subvention du C.N.L. pour l'acquisition en 2014 d'ouvrages sur le thème de des contes et livres illustrés pour la jeunesse.

**Article deux** : autorise M. le Maire à déposer le dossier correspondant auprès du C.N.L.

**POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0**

**Pour extrait conforme**  
**Au registre sont les signatures**

Affiché le 4 juin 2014  
Transmis au contrôle de légalité le 4 juin 2014  
Certifié exécutoire le 4 juin 2014

Le Maire,

The image shows the official seal of the Commune de Châteauneuf de Gadagne, which is circular and contains the text 'COMMUNE DE CHATEAUNEUF DE GADAGNE' and 'CLUSE'. Overlaid on the seal is a large, handwritten signature in black ink.

**COMMUNE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE  
(Vaucluse)**

---oo0oo---

**COMPTE-RENDU DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 2 JUIN 2014**

-----

Le deux juin deux mille quatorze à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-de-Gadagne, régulièrement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Pierre MOLLAND, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 23**

**Assistaient à la séance :**

M. AIMADIEU Franck, Melle AUBERT Valérie, Mme BARTOLO Amélie, Mme BERTRAND Laurence, M. CANGELOSI Alphonse, M. CAZES Jean-Michel, Mme CHAMBARLHAC Liliane, Mme CHANSEL Hélène, Mme FABRE Marielle, M. GEREN Philippe, M. GERMAIN Claude, Mme HUGUES Adeline, M. KLEIN Etienne, Mme LUCIANI-BEAUMONT Sandrine, M. MAUSSAN Thierry, M. PELISSIER Michel, M. POYNARD Stephan, Mme SUAU Corinne, Mme VAUTRIN Martine, M. VILMER Jean-Paul.

Mme BARTOLO Amélie est arrivée au moment de la délibération n° 2014-046

**Absents excusés et procurations :**

Mme JAULENT Nadine  
Mr TRIVES Laurent

Lesquels forment la majorité du Conseil Municipal en exercice.

Mme Valérie AUBERT a été nommée secrétaire de séance